



Votre prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)

Juillet 2006

Pour vous servir encore mieux !

More Ways to Serve You!



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Quoi de neuf?

Des versements plus élevés – En juillet 2006, le montant maximum de PFCE qu'un particulier peut recevoir, a augmenté. Cette augmentation touche la prestation de base, le supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE) et la prestation pour enfants handicapés (PEH).

Nouvelle période de versement – Les versements de PFCE pour cette nouvelle période seront faits mensuellement de juillet 2006 à juin 2007 et sont calculés en utilisant votre revenu net familial de 2005.

Important

Pour recevoir la PFCE, vous ET votre époux ou conjoint de fait **devez produire une déclaration de revenus chaque année**, même si vous n'avez pas de revenus à déclarer. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez tous les deux produire une *Déclaration de revenus et de prestations 2005*, le plus rapidement possible, pour ne pas rater de versement.

Vérifiez votre avis soigneusement

L'avis ci-joint indique l'information que nous avons utilisée pour calculer vos versements de PFCE.

Veillez vous assurer que les renseignements qui figurent sur l'avis sont exacts, en particulier les éléments suivants :

- votre adresse;
- le nom et la date de naissance de tous vos enfants admissibles;
- votre état civil;
- la province ou le territoire où vous vivez;
- votre revenu net familial de 2005.

Si des renseignements sont inexacts ou s'ils changent au cours de l'année, veuillez nous en aviser **sans tarder**. De cette façon, vous recevrez le montant exact auquel vous avez droit.

Services en ligne

Mon dossier (www.arc.gc.ca/mondossier) – Ce service vous permet de gérer vos renseignements personnels concernant votre PFCE, votre crédit pour la TPS/TVH et votre impôt sur le revenu.

Prestations pour enfants et familles

(www.arc.gc.ca/prestations) – Cette page vous donne accès à des guides, des formulaires, des explications et autres renseignements concernant les prestations.

Changement d'adresse en ligne

(www.arc.gc.ca/mondossier) – Ce service vous permet de vérifier et de changer votre adresse ou votre numéro de téléphone, de façon électronique.

Calculateur de prestations

(www.arc.gc.ca/prestations-calculateur) – Ce service vous permet d'estimer les versements que vous recevrez si votre situation familiale change.

Calendrier des versements

Voici les dates de versement de la PFCE pour la nouvelle période :

Juillet							Août							Septembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1	2	3	4	5						1	2
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
30	31																			

Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
														31						

Janvier							Février							Mars						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5	6				1	2	3					1	2	3
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	4	5	6	7	8	9	10
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	16	17
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	23	24
28	29	30	31				25	26	27	28				25	26	27	28	29	30	31

Avril							Mai							Juin						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5						1	2
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
29	30						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

Si vous ne recevez pas le versement à la date indiquée, veuillez allouer une semaine pour la distribution avant de communiquer avec nous.

Vous voulez communiquer avec nous?

- Appelez-nous, sans frais, au 1 800 387-1194.
- Écrivez-nous au centre fiscal dont l'adresse est indiquée sur l'avis ci-joint.
- Visitez notre site Web à ww.arc.gc.ca/prestations.